

Les francophones hors-Québec veulent être partie aux changements

PAR NORMAN DELISLE

QUEBEC (PC) - Les francophones hors-Québec veulent être partie à toute future négociation constitutionnelle.

"Le récent jugement de la Cour suprême confirme ce qu'on revendique. Il y a une obligation de nous intégrer aux négociations", a dit vendredi le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), Gino LeBlanc, à l'issue d'une rencontre d'une heure qu'il a eue avec le chef du Parti libéral, Jean Charest.

La semaine dernière, M. LeBlanc avait aussi rencontré le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard.

Selon M. LeBlanc, la présence des représentants francophones hors-Québec à la table des négociations constitutionnelles est essentielle pour assurer le maintien de leurs droits.

"Il faut être à la table, pour s'assurer qu'on ne perde rien, qu'on ouvre les portes pour se donner des leviers", a-t-il dit.

Il a cité l'exemple de l'Accord de Charlottetown, ce projet de révision constitutionnelle élaboré en 1992, et qui contenait des dispositions obligeant les divers gouvernements à protéger et promouvoir les communautés francophones et acadienne.

L'accord a cependant été rejeté par une majorité de Canadiens et de Québécois lors du référendum du 26 octobre 1992.

Comme il l'avait fait la semaine dernière après sa rencontre avec M. Bouchard, M. LeBlanc a répété que l'accession du Québec à la souveraineté serait "suicidaire" pour les francophones du reste du Canada.

Avec M. Charest vendredi, M. LeBlanc a aussi abordé la question de l'Accord de Calgary, intervenu en septembre 1997 entre les premiers ministres du Canada anglais. "Cet accord de Calgary contient moins pour les communautés francophones et acadienne que les défunts accords de Charlottetown ou de Meech", a fait valoir le président des Francophones hors-Québec.

M. LeBlanc a aussi déploré la méconnaissance qu'ont les Québécois des autres groupes francophones du Canada. "Nous ne sommes pas uniquement en déclin. Nous avons de la vitalité", a-t-il dit.

Il y a près d'un million de francophones hors-Québec. Les deux plus importants groupes sont en Ontario (environ 500 000) et dans la seule province officiellement bilingue au Canada, le Nouveau-Brunswick, où la communauté acadienne compte 270 000 membres.

Les données des recensements de 1991 et de 1996 indiquent que sauf au Nouveau-Brunswick, leur taux d'assimilation à l'anglais dans le reste du Canada est très élevé.